



## heures de conduite auto-école

Par **julien1991**, le **07/10/2010** à **16:25**

bonjour

j'ai payé un forfait de 1180euros pour le permis comprenant le code 20heures de conduite et la passage aux examens

juste avant de réussir le code j'ai repris un traitement que j'avais pris pendant 1an :le roacutane avec une dose de 70mg pendant plusieurs mois et donc lorsque je conduisais je me sentais assez mal pas seulement du fait que je suis un apprenti conducteur et que je fatigue donc plus vite

j'ai donc cessé de prendre les heures de conduite pendant quelque mois car je me sentais vraiment pas bien mais du coup l'auto école me demande de repayer les heures que je n'ait pas faite car ca fait plus d'un an depuis le début du forfait

sur le forfait c'est marqué qu'au bout d'un an le forfait expire et qu'on ne peut pas demander a se faire rembourser

cela me parait bizarre de rapayer une 2eme fois pour une chose déjà payer surtout quand je vois que beaucoup ont payés 980euros pour le permis alors que je paye 1180euros  
merci